

# La future PAC après 2013

## Déclaration du groupe environnement et nature

Pour le groupe environnement et nature, ce premier avis de la nouvelle mandature portant sur la réforme de la PAC est hautement symbolique et répond à deux grandes ambitions du nouveau CESE

- s'inscrire dans l'actualité de l'agenda européen et international ;
- intégrer d'autant plus fortement le E de l'environnement dans toutes les questions économiques et sociales.

Le groupe soutient d'ailleurs la démarche transversale engagée entre la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et la section de l'environnement, travail qui a permis de mutualiser les compétences et d'enrichir les débats.

Par son lien étroit avec les ressources naturelles et le climat, l'agriculture est une activité économique directement confrontée à l'exigence d'une transition écologique rapide. Cette dernière n'est possible que grâce à la participation active et solidaire de tous les acteurs, dont en premier lieu les agriculteurs qui ont la lourde et capitale responsabilité de nourrir la population. L'analyse des facteurs structurels conduisant certaines exploitations à vivre actuellement une situation économique préoccupante a été l'une des clés du dialogue approfondi noué au sein de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

La future PAC, outil majeur d'une politique agricole et des financements européens, doit pouvoir proposer des règles qui répondent aux principaux défis posés en matière économique, sociale et environnementale, et notamment sur les aspects alimentaires, territoriaux et sanitaires. Le groupe environnement et nature considère que le présent avis constitue une étape à cette ambition et remercie le rapporteur pour son écoute attentive de toutes les sensibilités. Dans le cadre contraint que l'actualité a imposé pour le traitement de cette saisine, il est évident que tous les sujets ne pouvaient être abordés.

Ce travail a néanmoins le mérite de dégager des axes forts et de façon équilibrée, dans lesquels chacun devrait pouvoir se retrouver. Il soutient particulièrement les préconisations visant à :

- réguler les effets négatifs de la mondialisation pour assurer l'autosuffisance alimentaire pour chaque pays, avec le maintien d'une population paysanne vivant d'une agriculture locale ;
- orienter l'ensemble de l'agriculture vers l'agroécologie, démarche qui imite et prend appui sur les processus naturels locaux : en rendant les systèmes agricoles plus économes vis-à-vis des différents intrants, elle assure à la fois leur sécurité économique et la production de bénéfices sociaux et environnementaux ;
- mettre en place un plan protéines européen et national ambitieux afin de répondre à de multiples enjeux (alimentation animale, changement climatique, sol, eau, biodiversité) ;
- soutenir de façon plus ferme qu'aujourd'hui les agricultures aux meilleures performances environnementales et sociales ;
- favoriser la relocalisation des productions et les liens économiques, sociaux et environnementaux aux territoires. Sur le sujet particulier des agrocarburants qui a clairement fait dissensus, le groupe environnement et nature regrette que l'avis n'ait pas adopté de positions plus fermes.

Le sujet reste entier et méritera un travail ultérieur du CESE, à la hauteur des enjeux humains et environnementaux soulevés. En effet, la production des agrocarburants se développe aux dépens d'espaces agricoles et naturels, entre en conflit avec la production alimentaire et génère par conséquent une inflation sur les prix, entraînant une aggravation de la faim dans le monde. Un certain nombre d'experts considèrent à cet égard que les conditions sont réunies pour que se déclenche en 2011 une crise alimentaire et agricole identique à celle de 2008.

En outre, le groupe réaffirme que les agrocarburants ne constituent pas un moyen efficace de lutte contre le changement climatique : les bilans « gaz à effet de serre » des filières sont en effet négatifs si l'on tient compte des changements d'affectation des sols, directs ou indirects, générés, à l'origine d'importantes émissions de gaz à effet de serre (notamment par déforestation).

Le groupe environnement et nature tient enfin à souligner l'importance de la bonne articulation de la future PAC avec les autres stratégies existantes, et particulièrement en matière d'environnement. L'urgence écologique impose des politiques efficaces et engagées rapidement.

À ce titre, cet avis constitue une étape indispensable mais transitoire, vers une société plus soutenable. C'est dans cet espoir que le groupe environnement et nature a voté l'avis.